



RAPPORT DE L'ETUDE SUR LE THEME

«L'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DE MATAM : quels enjeux pour booster le développement de la nouvelle région ? »



INTRODUCTION

La Plateforme des Acteurs Non Etatiques (PF-ANE) a bénéficié d'un accompagnement spécifique à travers le projet d'appui au programme de Bonne Gouvernance, initié par l'Etat du Sénégal et l'Union Européenne(UE) suivant les recommandations des Accords de Cotonou.

Ainsi la PF à travers ses antennes régionales, a pu faire des propositions concrètes dans le sens de l'amélioration des politiques spécifiques qui sont :

- éducation,
- transport,
- assainissement,
- appui budgétaire,
- commerce,
- culture.

Ces propositions prennent en charge les préoccupations spécifiques locales. C'est dans ce cadre que la région de Matam s'est proposée à faire le Plaidoyer sur les Phosphates de Matam dont l'exploitation doit être une opportunité pour les populations riveraines qui devront bénéficier des retombées positives mais elles pourront aussi mesurer les impacts environnementaux négatifs et proposer des solutions de sauvegarde pour atténuer les impacts négatifs et permettre aux populations notamment les groupes les plus vulnérables de tirer meilleur profit des opportunités économiques ainsi crées.

L'étude sur le plaidoyer de la région de Matam va s'articuler autour de cinq(5) points :le cadre général des Plaidoyers régionaux, le Diagnostic de la situation, les Conclusions et enseignements tirés et enfin, Recommandations et Perspectives

I-cadre général des Plaidoyers régionaux

1-1 Contexte

Le projet d'appui au programme de Bonne Gouvernance, piloté par l'UGP avec l'appui financier de l'Union Européenne dans le cadre du 9^{ème} FED, a initié avec la Plateforme des Acteurs Non Etatiques un important travail en direction des antennes régionales .En effet ,depuis 2007,il a été organisé des Fora au cours desquels les organisations membres de la PF ont pu exprimer leurs besoins pour

pouvoir jouer pleinement les missions de veille et de contrôle citoyen qui leur a été assignées dans les accords de Cotonou.

C'est ainsi qu'en 2008,les antennes régionales de la PF des ANE ont bénéficié du RODI(Renforcement organisationnel et Développement institutionnel) qui s'est terminé en Aout 2009 avec un plan d'actions qui prend en compte toutes les activités qui permettront aux associations membres appartenant à 3 familles différentes(Société civile ,Privés et Syndicats) de lever les contraintes organisationnelles et de gestion.

A la suite du RODI, les antennes régionales ont continué leur processus de Renforcement de capacités par des ateliers sur le Dialogue social et la proposition de thématique de plaidoyer pour contribuer à la résolution d'une problématique régionale. Cette problématique doit concerner une large couche de la population et son plaidoyer devrait mobiliser l'ensemble des acteurs.

En ce qui concerne la région de Matam, le thème d'actualité qui a défrayé la chronique et a failli mettre le feu à la poudre est sans conteste le démarrage de l'exploitation des phosphates de Ndendory.

C'est pourquoi, l'antenne régionale de la PF des ANE, dans une approche proactive a introduit ce thème auprès de la PF nationale pour créer les conditions d'un dialogue franc et sincère en lieu et place d'une confrontation qui ne servirait à personne.

1-2 Rappel des Objectifs

Un plaidoyer en général permet d'éviter la dispersion des idées et des efforts en mobilisant tous les acteurs et en orientant les actions vers des résultats concrets.

Dans le cas des Phosphates de Matam, l'objectif du plaidoyer c'est de permettre aux communautés minières en particulier et aux populations de la région en général de bénéficier des retombées positives de l'exploitation des phosphates et de veiller à la préservation de l'environnement en engageant avec les sociétés minières des actions environnementales et sociales.

Les objectifs spécifiques ci-après peuvent être définis :

- créer des conditions d'un dialogue franc et sincère entre les populations, les sociétés minières et les autorités administratives et locales pour éviter toute situation conflictuelle ou de crise :
- impliquer les populations ou leurs représentants (élus locaux) à la définition des programmes et des politiques concernant leur communauté ;

- mettre en place un fonds social minier adapté aux besoins des communautés minières ;
 - ouvrir le capital aux investisseurs locaux.

1-3 Approche méthodologique

Au plan méthodologique, le Plaidoyer sur les phosphates de Matam s'appuiera sur les orientations majeures que l'atelier du 03 au 04 Novembre 2009 a permis de dégager. Il s'agit d'une approche participative, basée sur la mobilisation de toutes les parties prenantes autour de la PF Régionale avec des interventions ciblées et par étape. Ce sera un processus lent mais très prudent avec des évaluations à mi-parcours de notre plan d'actions de plaidoyer qui s'étend sur deux à trois ans.

Dans un premier temps, le dossier sera soumis à la critique des 30 ANE de la région à l'occasion d'un atelier de validation ; puis il sera remis à l'UGP/ANE pour validation et diffusion.

La seconde étape permettra à l'Antenne régionale de faire l'information et la sensibilisation à la base, il s'agira d'organiser des rencontres avec les populations de chaque localité des communautés concernées et de faire avec elles des Diagnostics approfondis sur les contraintes, de proposer des solutions et enfin de trouver l'ancrage entre ces solutions et les attentes de la population de l'exploitation des phosphates. Ces attentes seront traduites en projets de développement à faire financer par le Fonds social minier qui sera négocié.

En dernier lieu un comité de pilotage ou cadre de concertation sera crée pour dérouler la suite du processus par une appropriation correcte des préoccupations et des aspirations légitimes des différentes couches de la population (jeunes, femmes, éleveurs, agriculteurs, opérateurs économiques, etc.). Une cellule suivi évaluation crée à cet effet se chargera du suivi et de l'évaluation par étape des résultats du plaidoyer. Le comité sera appuyé par un lobbie fort composé de toutes les personnes censées être intéressées par le devenir de la zone et mieux de la région de Matam. Ces personnes auront une influence certaine auprès des Décideurs. Nous avons commencé à les identifier, ce sont : les Députés, les Sénateurs, les Ministres, les chefs religieux et coutumiers, les artistes notamment les grands musiciens de notoriété originaires de la vallée du Fleuve Sénégal (VFS) comme Baba Maal ; les hommes d'affaires en particulier ceux originaires de la région mais il y'a également les ONG qui interviennent dans ce domaine et les personnes

ressources qui militent pour les causes liées à l'environnement. La liste n'est pas exhaustive mais nous y reviendrons.

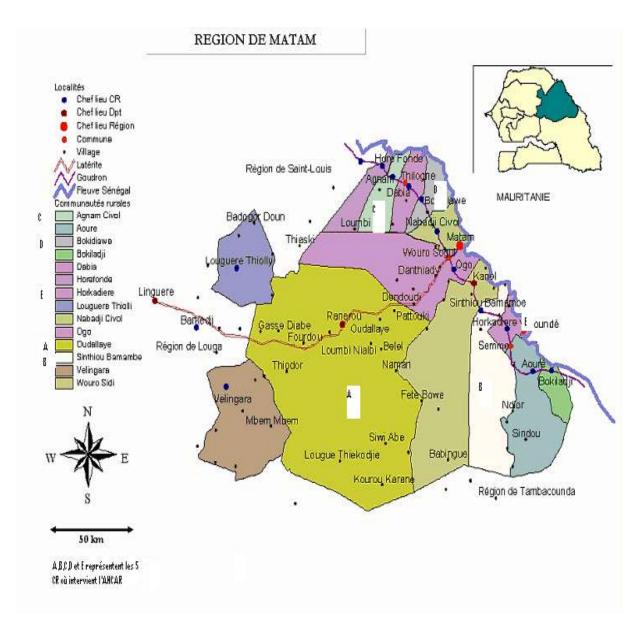
II-Diagnostic de la situation

II-1 Présentation succincte de la région

La région de Matam avec une superficie de 29 615,8 km², représente environ 1/7 du territoire national. Sa population, estimée à 312 432 habitants, est rurale à 85 % avec 54 % de femmes et 66 % de jeunes de moins de 20 ans.

Située dans la zone sahélienne, elle est caractérisée par une moyenne pluviométrique relativement faible (400mm) et des températures assez élevées.

La 11^{eme} région du Sénégal compte trois départements (Matam, Kanel et Ranérou), cinq arrondissements (Agnam, Ogo, Ouro Sidy, Orkadiéré, Vélingara), quatorze communautés rurales (Oréfondé, Agnam, Dabia, Bokidiawé, Nabadji, Ogo, Ndendory, Orkadiéré, Aouré, Bokiladji, Oudalaye, Louguéré Thiolli et Vélingara) et quatre cent trente cinq villages.



(Source : Atlas pour servir l'aménagement du Territoire Base de données informatisées du PNAT, répertoire des villages 88)

• ACTIVITES

Matam est une région agro-sylvopastorale avec une répartition zonale fonction de l'éco géographie : la zone sylvo pastorale (Ferlo et Diéri) et la zone de la vallée du Fleuve Sénégal ou (Walo). Elle regorge de potentialités notamment agricoles et pastorales du fait de la disponibilité de sols de bonne qualité, de grandes superficies pâturables et un potentiel fourrager appréciable.

Divers secteurs d'activités



- o l'agriculture occupe une place prépondérante avec trois types de culture pratiqués : culture sous pluie, culture de décrue et culture irriguée avec diverses spéculations (maraîchères, riz, sorgho, mil,),
- la pêche continentale occupe une bonne frange de la population et la pisciculture commence à se développer,
- o l'élevage est assez développé car la région de Matam est une zone d'élevage par excellence avec un cheptel riche et varié,
- o l'exploitation forestière est aussi pratiquée et est de plus en plus organisée,

l'artisanat y est aussi assez développé notamment la teinture.

Les données physiques de la région montrent que Matam a une population relativement jeune (66%) et composée majoritairement de femmes (54%). Ainsi les axes essentiels du DSRP, à savoir

- -Création de richesse.
- Accès aux services sociaux de base,
- Renforcement des capacités

sont attendus de l'exploitation des phosphates de Matam. En effet, l'analyse de la population montre qu'elle est composée surtout de couches vulnérables donc pauvres.

Cette population a besoin d'emploi pour freiner l'exode et l'émigration, les femmes ont besoin d'activités génératrices de revenus .Un renforcement de capacités autour des activités décrites plus haut, à savoir l'agriculture ,l'élevage, la pêche et

l'exploitation forestière avec la cueillette qui procure beaucoup de revenus aux femmes.

Les jeunes devront se former dans les lycées et centre d'enseignement technique pour accéder aux postes offerts par les industries minières. Il y'a aussi d'autres créneaux porteurs liés au développement des services (hôtellerie, NTIC, etc.) qui est attendu de l'exploitation des phosphates. D'après les informations obtenues, nous pouvons dire que pour le moment l'exploitation de Ndendory concerne deux(2) communautés rurales seulement sur les quatorze(14) que compte la région et deux(2) communes.

En terme de superficie, le gisement fait 82km² sur les 29 615,8 km² soit 0.27%, ainsi la petite mine est presque insignifiante au plan géographique

II-2 Analyse du problème

Le problème central est de savoir comment faire bénéficier les populations riveraines d'abord et la région ensuite des retombées de l'exploitation des phosphates tout en atténuant les impacts environnementaux négatifs qui sont inéluctables au développement de cette activité.

L'exploitation des Phosphates de Matam doit offrir à la région l'opportunité d'intégrer le tissu industriel du pays avec tous les avantages liés à la présence d'une industrie. Mais la SERPM n'a pas impliqué les collectivités locales encore moins les populations au démarrage de ses activités. Cette absence de communication a crée un sentiment de frustration auprès des populations qui soupçonnent ainsi un coup fourré avec la bénédiction de l'Etat.

La première réaction des populations a été de réclamer des emplois pour leurs enfants sans pour autant avoir une idée claire sur les postes à pourvoir, sur le rythme de recrutement et mieux sur les perspectives. Les populations demandent également de bénéficier des retombées qu'elles résument en emplois et investissements sur les infrastructures sociales de base telles que les centres de santé, les écoles et les routes.

Les populations pensent également que l'environnement sera fortement agressé alors que rien n'a été prévu pour sa préservation puisque les études d'impact n'ont pas été faites ou du moins elles n'ont aucune information à ce sujet.

La méconnaissance des textes, lois et codes (code minier, code de l'environnement) fait que les populations ne disposent pas des renseignements fondamentaux leur

permettant d'apprécier l'attitude de la SERPM de manière objective ; mais ceci ne dédouane pas la SERPM qui aurait pu partager les informations clés ne serait ce qu'avec les responsables locaux.

II-3 Grille d'analyse du problème central

Problèmes	Causes	Conséquences	Solutions
L'emploi des jeunes appartenant aux communautés locales environnantes	Les jeunes ne travaillent pas.	Les populations en veulent à la SERPM et revendiquent des places	Communiquer sur le processus de recrutement, les qualifications requises et inviter les responsables à assister à la sélection
La dégradation de l'environnement(en vue)	Les impacts environnementaux négatifs de l'activité minière	Les populations ont de sérieuses craintes même si elles ne rejettent pas le projet	Faire diligenter les études d'impacts environnementaux car elles devaient précéder le démarrage des travaux
La perte des terres (habitat, champs, pâturage)	L'avancée du front minier	Les populations vont être déplacées	Etudier avec les collectivités visées des plans de relogement
Le non versement de taxes aux CL par les exploitants miniers	Le code minier en cours n'a pas pris de dispositions en ce sens	Toutes les taxes sont versées à l'Etat malgré le transfert de compétences aux CL	Faire le toilettage des textes pour une meilleure prise en charge de la Décentralisation

III - Planification et amorce du processus de mise en œuvre

L'analyse que le consultant se propose de faire n'est que préliminaire car le plaidoyer donnera aux populations la possibilité de s'exprimer librement et clairement sur leur situation, de faire l'état des lieux et de dégager des perspectives. Mieux, l'étude d'un sujet aussi important que le plaidoyer sur les phosphates ne saurait se faire en quinze (15) jours.

Donc nous dégagerons ici quelques lignes directrices qui vont nous permettre d'aborder la question tout en ayant à l'esprit que le travail sera poursuivi et validé par les concernés et par des travaux d'expertise sur certains aspects.

Donc nous dégagerons ici quelques lignes directrices qui vont nous permettre d'aborder la question tout en ayant à l'esprit que le travail sera poursuivi et validé par les concernés et par des travaux d'expertise sur certains aspects.

Le Plan de Plaidoyer élaboré à cet effet va se dérouler sur trois(3) ans et la première activité ainsi réalisée n'est qu'un exercice qui nous a permis de poser les jalons de

la concertation. La mise en œuvre aura lieu de manière participative et dans les meilleurs délais si nous voulons réussir notre plaidoyer qui se veut plus préventif que curatif.

II-1 Planification du Plaidoyer régional

III-1-1 Objectifs du Plaidoyer

III-1-2 les Cibles

L'analyse des cibles se fera à travers la grille d'analyse des parties prenantes.

lmpo la sur l	Elevé	Populations	CL, PF-ANE, ONG	Etat, les Décideurs
ortar qu I'au	Moyen		Autorités administratives	SERPM
ortance de question l'audience	Faible			Politiciens, Hommes d'affaires, Artistes
		Faible	Moyen	Elevé

Influence de l'audience cible sur la question

III-1-3 Les activités clés

Les activités développées se résument au recueil d'informations par une documentation à travers le Net et par le partage de certains documents que des personnes ont bien voulu mettre à notre disposition (cf. Bibliographie) ;

Ensuite, nous avons effectué des visites de terrain pour des prises de contact avec nos futurs alliés. Nous avons mis à profit ces rencontres pour décliner le plan d'actions de plaidoyer et partager des informations et avoir le feed back ;

L'autre activité est la présente rédaction de rapport que nous considérons comme une introduction au plaidoyer .Il faudrait signaler enfin l'animation des ateliers régionaux sur le plaidoyer.

Pour les activités programmées et non encore réalisées, il faudra se référer au plan d'actions du Plaidoyer qui a défini aussi bien les taches que les périodes.

III 1-4 Les Messages clés et supports

CIBLES	MESSAGES CLE		
CL; Notables, Artistes, Hommes d'affaires, Politiciens, Assoc Jeunes, Femmes, Eleveurs, agric	Le Plaidoyer sur les Phosphates doit être l'affaire de Tous!		
CL	L'exploitation des phosphates représente beaucoup d'enjeux : 2500 emplois directs, 16000 emplois indirects, 40,5 millions de T de phosphates !		
Etat	Un climat apaisé est le gage de réussite de l'exploitation des phosphates !		
SERPM	Sans l'implication des populations, l'outil ne peut être pérennisé!		
Populations	Les retombées des phosphates pour nous d'abord!		

Les supports sont divers et variés selon les stratégies préconisées.

L'approche participative privilégiée va s'appuyer sur un certain nombre d'outils. On peut citer entre autres :

- Divers outils participatifs de diagnostics, de planification et de contrôle citoyen ;
- des enquêtes auprès de la population (enquêtes de perception ; enquêtes d'opinion ;
- des études ex ante d'impact sur la pauvreté avec PIA (Poverty Impact Assessment développé par l'OCDE et déjà teste au Sénégal avec la plateforme de Diamnadio ;
- les MARPS;
- des enquêtes auprès de la population ;
- un plan de communication basé sur des ateliers d'information et de sensibilisation, des CDD et des CLD, des émissions radios, des mobilisations sociales avec les communicateurs traditionnels, les troupes théâtrales, et l'utilisation des outils modernes des TIC des plaquettes et même des diffusions en ligne sur le net.

III 1-5 les Ressources

Pour réaliser notre Plan d'actions de Plaidoyer, il nous faudra mobiliser les ressources suivantes :

 Dégager un budget et aller vers une planification beaucoup plus opérationnelle.

- Avoir un animateur du processus ; il peut être un individu ou une structure (pourquoi pas la PF des ANE).
- Estimer les couts et solliciter un financement auprès de l'union européenne dans le cadre du 10^{ème} FED.
- Disposer de moyens logistiques : ordinateurs, véhicule, etc....
- Signer des accords de partenariat pour une certaine synergie dans l'action et la mutualisation des moyens.

III 1-6 Mécanismes de suivi-évaluation

La cellule de suivi-évaluation mise en place avec les différents acteurs du processus va se charger de faire l'évaluation des résultats obtenus, de la participation des uns et des autres et du respect des engagements.

III 1-7 Le Plan d'Actions

Objectif général : permettre aux communautés minières en particulier et aux populations de la région en général de bénéficier des retombées positives de l'exploitation des phosphates et de veiller à la préservation de l'environnement en engageant avec les sociétés minières des actions environnementales et sociales.

Objectifs spécifiques	Activités	Cibles	Responsable	Période
Instaurer le dialogue entre les populations, les sociétés minières et les	Information des cibles ;	Les autorités administra, locales, la SERPM, CRJ, GPF, Associa d'agric et d'éleveurs,	PF-ANE	Fin Janv. 2010
autorités administratives et locales	Organisation de campagne publique	population	PF-ANE	Janv
	Création d'un cadre de concertation	Tous les acteurs de la région(autorités, cl, techniciens, représent pop, Serpm, ANE	PF-ANE	Juin 2010
- impliquer les populations ou leurs représentants (élus locaux) à la définition des programmes et des politiques	Faire le lobbying	Etat, Députés, Sénat	PF-ANE	2010-
	Faire des renforcements de capacité	population	CC	2011
Mettre en place d'un fonds	Identification des priorités	Les populations	Fev 2010	
social minier adapté aux besoins des communautés minière	Evaluation des couts	Etat, SERPM		
	Négociation du FSM	Etat, SERPM		A partir 2011
- ouvrir le capital aux investisseurs locaux	Informer et sensibiliser les investisseurs potentiels.	Hommes d'affaires originaires de la région, les Emigrés	CC	Fin 2010

III-2 Amorce de mise en œuvre et résultats obtenus

Après l'atelier de lancement du processus de Plaidoyer le 20 Novembre 2009, en dehors des membres de la plateforme, nous avons pu rencontrer entre le 02 et le 04 Décembre 2009, Mr le Gouverneur de la région, le Préfet de Kanel, le sous préfet de Ouro Sidy les Maires de Sinthiou-bamambé et de Hamady Ounaré, les PCR de Ndendory et de Orkadiéré.

La pertinence du thème étant inclusive, les autorités administratives nous ont assuré leur soutien et félicité pour la démarche.

Les responsables politiques nous ont fait part de leur appréhension due à l'absence de communication de la SERPM et aux dispositions réglementaires peu favorables aux Collectivités locales sur la possibilité de bénéficier des retombées socio économiques

Malgré tout, ces responsables politiques nous ont signifié leur adhésion à la démarche et tout leur engagement au processus. Ils promettent de nous accompagner surtout en ce qui concerne l'information des populations.

Parallèlement à ces déplacements sur le terrain, nous avons pu rencontrer Monsieur Bara Diop Directeur technique de la SERPM, qui nous a surtout parlé des perspectives de la société et de leur volonté d'aller vers les populations. Il promet de partager les informations nécessaires en vue de lever les malentendus pour une compréhension mutuelle.

IV- Difficultés rencontrées et enseignements tirés

La première difficulté à laquelle nous avons été confronté est la contrainte temps puisque le calendrier initialement retenu a connu du retard .Ainsi, nous avions peu de temps pour dérouler toutes les activités. Il nous fallait organiser deux ateliers et démarrer quelques activités du plan d'actions en moins d'un mois.

En outre la période a coïncidé à la préparation d'une grande fête, la Tabaski ce qui a posé un sérieux problème de mobilisation des cibles.

Cependant nous nous sommes rendus compte de l'intérêt tout particulier que tous les acteurs portent au Plaidoyer. C'est certes un sujet sur lequel les populations n'ont pas beaucoup d'informations mais elles fondent beaucoup d'espoirs sur ce plaidoyer en direction des autorités de notre pays.

V- Conclusion, recommandation et perspectives

Le processus de plaidoyer sur les phosphates de Matam, a été initié par la Plateforme des Acteurs Non Etatiques et appuyé par l'UGP. Lancé le 20 Novembre 2009, il a permis d'élaborer un plan d'actions validé par les membres de l'antenne régionale qui ont tous manifesté leur désir d'appropriation de ce plaidoyer qui les interpelle.

Tous les acteurs qui tournent autour de cette question ont été informés sur le démarrage du processus. Ils nous ont assuré leur engagement et leur détermination à jouer leur partition. Les élus locaux et les autorités administratives approuvent la démarche tout en nous rassurant leur accompagnement.

Cependant, l'étape cruciale est la rencontre avec les populations à la base. Il faudra très rapidement se donner les moyens de la mise en œuvre du plan d'actions. Dans ce cadre nous avons des atouts majeurs à exploiter :

- ✓ La volonté politique(Etat) de faire des phosphates une locomotive de l'économie régionale et un instrument de lutte contre la pauvreté ;
- ✓ La volonté ferme et l'engagement des populations à faire de ce plaidoyer un canal de communication fort pour se faire entendre.

Enfin nous pensons que la réussite de ce plaidoyer dépend surtout du respect des délais et des engagements pris de part et d'autre. C'est pourquoi nous recommandons :

- D'aller vers une planification beaucoup plus opérationnelle pour une meilleure responsabilisation des différentes parties prenantes et une bonne maitrise des couts.
- Pour mieux se préparer au marché de l'emploi attendu, les jeunes devront s' 'orienter vers la formation professionnelle sur les filières identifiées dans l'exploitation des Phosphates. Ce sont des branches pour lesquelles Matam est dépourvu de qualification. Les autorités locales (Conseil régional en particulier) doivent en faire leur priorité en mobilisant des partenaires et des ressources pour la formation des jeunes aux métiers des mines.
- Signer des accords de partenariat pour une synergie dans l'action et la mutualisation des moyens(cas des ONG, le 10^{ème} FED, etc...)
 En perspective de la grande mine, d'un gisement d'environ 40,5 millions de tonnes de phosphates, qui va s'étendre de Sémmé à Thilogne; soient les deux départements(Kanel, Matam) de la région. En effet 2500 emplois directs

et 16 000 emplois indirects sont attendus c'est dire que cette mine sera gigantesque aussi bien par la taille que par son activité



Mais les populations supposent qu'elle aura aussi des effets nocifs liés à la modification du paysage avec les excavations, la déforestation et la perte de la biodiversité suite à la fragilisation du couvert végétal, les pertes des terres et les problèmes de délogement lié à l'avancée du front minier, le développement de certaines maladies et l'insécurité dus à l'émigration vers ce nouvel eldorado, etc.

Donc il sera important que le Fonds social minier qui sera mis en place soit étudié et géré de manière participative afin que les dépenses qui y seront éligibles prennent en compte tous les impacts négatifs liés au développement de l'activité.